



Fiche descriptive Ramsar

Publiée le 4 juin 2003

Version mise à jour, date de publication antérieure: 4 juin 2003

Algérie

Chott de Zehrez Gharbi



Date d'inscription	4 juin 2003
Site numéro	1295
Coordonnées	34°56'N 02°48'06"E
Superficie	52 200,00 ha

Codes couleur

Les champs qui sont ombrés en bleu clair concernent des données et informations uniquement requises en cas de mise à jour de la FDR.

Veillez noter que certains champs concernant des aspects de la Partie 3, la Description des Caractéristiques Ecologiques de la FDR (ombrés en mauve) ne doivent pas être remplis dans le cadre d'une FDR normale; ils sont inclus par souci d'exhaustivité, pour assurer la cohérence voulue entre la FDR et la Description des caractéristiques écologiques 'complète' adoptée dans la Résolution X.15 (2008). Si une Partie contractante ne dispose pas d'informations pertinentes pour ces champs (par exemple issues d'une description nationale des caractéristiques écologiques), elle peut, si elle le souhaite, inclure des informations dans ces champs additionnels

1 - Résumé

Résumé

Le Chott et la Sebkhah de Zehrez Gharbi sont une vaste dépression endoreïque faisant partie d'un système plus étendu composé des grands chotts des hautes plaines steppiques algériennes, là où convergent les eaux provenant de l'Atlas Saharien au Sud et l'Atlas Tellien au Nord. Paysage végétal des Hautes Plaines Steppiques, il appartient phytogéographiquement au domaine maghrébin steppique.

Cette dépression est due d'une part à une topographie favorisant l'accumulation des eaux provenant de plusieurs affluents, Oueds* Mellah, Zoubia et Hadjia) et, d'autre part, à son sol imperméable qui ralentit les infiltrations souterraines.

(* Un oued est un cours d'eau relativement important sans pour cela atteindre la notion de fleuve, au Sud, bien que sec une bonne partie de l'année, il acquiert un volume important en période de crue).

2 - Données et localisation

2.1 - Données officielles

2.1.1 - Nom et adresse du compilateur de cette FDR

Compilateur 1

Nom	Ammar Bousbaa
Institution/agence	Conservation des Forêts de Djelfa
Adresse postale	Conservation des Forêts, wilaya de Djelfa, Algérie
Courriel	bousba.amer@gmail.com
Téléphone	+21327936647
Fax	+21327873898

Compilateur 2

Nom	Bendjedda Nadjiba
Institution/agence	Direction Générale des Forêts
Adresse postale	Direction générale des forêts, Chemin Doudou Mokhtar, Alger, Algérie.
Courriel	bendjeddanadjiba@yahoo.fr
Téléphone	+21323238297
Fax	+21323238297

2.1.2 - Période de collecte des données et des informations utilisées pour compiler la FDR

Depuis l'année	2002
Jusqu'à l'année	2017

2.1.3 - Nom du Site Ramsar

Nom officiel (en anglais, français ou espagnol)	Chott de Zehrez Gharbi
---	------------------------

2.1.4 - Changements dans les limites et la superficie du site depuis l'inscription ou depuis la mise à jour précédente

(Mise à jour) A. Changements aux limites du site Oui Non

(Mise à jour) B. Changements à la superficie du site Aucun changement à la superficie

2.1.5 - Changements dans les caractéristiques écologiques du site

(Mise à jour) 6b i. Les caractéristiques écologiques du Site Ramsar (y compris les critères applicables) ont-elles changé depuis la FDR précédente? Non évalué

2.2 - Localisation du site

2.2.1 - Définir les limites du site

b) Carte/image numériques
<1 fichier(s)>

Former maps	0
-------------	---

Description des limites

Le chott se situe dans la wilaya de Djelfa, au centre de l'Algérie, dans une zone steppique, à 45 kilomètres du chef lieu de la ville de Djelfa, à 10 kilomètres au Sud-ouest de la commune de Hassi Bahbah et à 5 kilomètres de la commune de Zâafrane.

2.2.2 - Emplacement général

a) Dans quelle grande région administrative se trouve le site?	Djelfa
--	--------

b) Quels sont la ville ou le centre de population les plus proches?

2.2.3 - Pour les zones humides situées sur des frontières nationales seulement

a) La zone humide s'étend-elle sur le territoire d'un ou de plusieurs autres pays? Oui Non

b) Le site est-il adjacent à un autre Site Ramsar inscrit qui se trouve sur le territoire d'une autre Partie contractante? Oui Non

2.2.4 - Superficie du site

Superficie officielle, en hectares (ha):

Superficie en hectares (ha) telle que calculée d'après les limites SIG

2.2.5 - Biogéographie

Régions biogéographiques

Systeme(s) de régionalisation	Région biogéographique
Autre système (préciser lequel ci-dessous)	Domaine maghrébin steppique

3 - Pourquoi le site est-il important?

3.1 - Critères Ramsar et leur justification

- Critère 1: Types de zones humides naturels ou quasi naturels représentatifs, rares ou uniques

Autres raisons











Zehrez Gharbi est une zone rare au niveau de la Méditerranée, notamment de part l'étendue de sa superficie et de son bassin versant. Sa situation en zone aride est sans doute son atout principal, elle justifie le degré de rareté de milieux naturels d'un seul tenant soumis à un pâturage extensif notamment d'ovins. C'est également un modèle représentatif de types de zones humides en milieu aride par la présence de plusieurs types sols, de bioclimats et de formations végétales steppiques.

- Critère 3: Diversité biologique





Justification

Parmi les espèces endémiques et rares, on en dénombre neuf dont, *Herniaria mauritanica*, est une endémique algérienne signalée dans la flore de Quezel et Santa (1962), elle semble néanmoins exister dans les pays limitrophes aux frontières occidentales. *Cordylocarpus muricatus* et *Tetraena cornuta* sont également des espèces remarquables car elles semblent être des endémiques maghrébines avec une localisation située essentiellement en territoire algérien. Bien qu'elles ne soient pas rares, elles présentent un intérêt certain. Les autres espèces, des endémiques nord africaines, sont regroupées dans le tableau III. Les espèces rares, au nombre de 6, considérées comme rares dans cette région, ne semblent pas se retrouver ailleurs. Il s'agit de *Helictotrichon bromoides*, *Hordeum maritimum*, *Juncus bufonius*, *Launaea resedifolia*, *Polygonum equisetiforme*, *Reaumuria vermiculata*. Elles sont soit psammophiles ou halophiles (s.l.). *Salicornia arabica* est signalée comme très rare.

3.2 - Espèces végétales dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom scientifique	Nom commun	Critère 2	Critère 3	Critère 4	UICN Liste rouge	CITES Annexe I	Autre statut	Justification
<i>Cordylocarpus muricatus</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Helictotrichon bromoides</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Herniaria mauritanica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Hordeum secalinum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Podospermum laciniatum</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	LC 	<input type="checkbox"/>		
<i>Polygonum equisetiforme</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Reaumuria vermiculata</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Salicornia arabica</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		
<i>Tetraena cornuta</i> 		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		

3.3 - Espèces animales dont la présence explique l'importance internationale du site

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	L'espèce justifie le critère				L'espèce contribue au critère				Taille pop.	Période de Est. pop.	% occurrence 1)	UICN Liste rouge	CITES Annexe	CMS Annexe I	Autre statut	Justification
			2	4	6	9	3	5	7	8								
Oiseaux																		
CHORDATA / AVES	<i>Anas penelope</i> 	canard siffleur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Anas platyrhynchos</i> 	canard colvert	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Ciconia ciconia</i> 		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
CHORDATA / AVES	<i>Phalacrocorax carbo</i> 	Grand Cormoran	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		

1) Pourcentage de la population biogéographique totale dans le site

3.4 - Communautés écologiques dont la présence explique l'importance internationale du site

Nom de la communauté écologique	La communauté satisfait-elle au Critère 2?	Description	Justification
Groupe des psammophiles sur Cryptosolonchaks sans encroûtement gypseux	<input type="checkbox"/>	Le sol est beaucoup moins salé en surface et la nappe est plus profonde. <i>Lygeum spartum</i> , <i>Koelipinia linearis</i> , <i>Ammochloa palestina</i> , <i>Erodium palestina</i>	
Groupement des halophiles : <i>Caroxylon tetrandrum</i> et <i>Salsola vermiculata</i>	<input type="checkbox"/>	La liste des espèces est comme suite: <i>Caroxylon tetrandrum</i> , <i>Aizoon hispanicum</i> , <i>Hordeum maritimum</i> , <i>Spergula diandra</i> , <i>Agropyron orientale</i> , <i>Pholiusus incurvus</i> ssp <i>incurvatus</i> , <i>Halogeton sativus</i> , <i>Hutchinsia procumbens</i> , <i>Limonium echiodes</i> , <i>Limonium sinuatum</i>	Ce groupement regroupe les espèces halophytes sensu stricto, celles-ci peuvent supporter des sols salés en profondeur ou en surface. Elles semblent néanmoins préférer des sols à nappe profonde comprise généralement entre 2 et 6 m.
Groupement des pélohalophiles à <i>Caroxylon tetrandrum</i> et <i>Aizoon hispanicum</i>	<input type="checkbox"/>	Ce groupe se caractérise par une texture fine à très fine en surface, la nappe est d'une manière générale située à une grande profondeur, 2 à plus de 6 m. La salure est variable en surface mais la nappe est très salée en profondeur.	
Groupement des sols hydrohalophiles : <i>Atriplex portulacoides</i>	<input type="checkbox"/>	Les formations dominantes sont à <i>Atriplex portulacoides</i> , à <i>Juncus maritimus</i> ou à <i>Caroxylon tetrandrum</i> et <i>Arthrocnemum indicum</i> . Les autres espèces sont: <i>Aeluropus litoralis</i> , <i>Frankenia pulverulenta</i> , <i>Spergularia marginata</i> <i>Sphenopus divaricata</i>	Ces sols ont une écologie voisine des phréatophiles, mais se distinguent par une nappe plus profonde, jusqu'à 2 mètres.
Groupement à <i>Limoniastrum guyonianum</i> et <i>Nitraria retusa</i> (Bioclimat saharien)	<input type="checkbox"/>	Les espèces sont : <i>Limoniastrum guyonianum</i> , <i>Limonium sinuatum</i> , <i>Beta macrocarpa</i> , <i>Nitraria retusa</i> , <i>Salsola tetragona</i> .	Ces sols se retrouvent généralement sur bioclimat saharien, les conditions écologiques, hormis la pluviosité et la température, sont semblables. Les dépôts de gypse sont plus importants et la nappe gypseuse se rapproche de la surface.
Groupement phréatophile sur sols hydromorphes à <i>Scirpoides holoschoenus</i> et <i>Juncus maritimus</i>	<input type="checkbox"/>	<i>Scirpoides holoschoenus</i> , <i>Juncus maritimus</i> , <i>schoenus nigricans</i> , <i>Lotus corniculatus</i> , <i>Centaurium pulchellum</i> ssp <i>tenuifolium</i> , <i>Puccinella distans</i> ssp <i>eu-distans</i> , <i>Spergularia marginata</i> , <i>Trifolium fragiferum</i> , <i>Imperata cylindrica</i> , <i>Salicornia arabica</i>	Ce groupe se localise aux abords immédiats des chotts et se caractérise par la présence d'une nappe située à moins d'un mètre (<1,20m) de profondeur. Le bioclimat est généralement de type aride moyen frais à froid. Les sols sont régulièrement inondés
Groupement des Hyperhalophiles à <i>Haloecnemum strobilaceum</i> et <i>Arthrocnemum indicum</i>	<input type="checkbox"/>	La liste floristique est la suivante : <i>Haloecnemum strobilaceum</i> , <i>Arthrocnemum indicum</i> , <i>Cressa cretica</i> , <i>Haloplepis amplexicaulis</i> <i>Frankenia pulverulenta</i>	Ce groupement qui peut supporter des taux de salure records en surface, est souvent très pauvre floristiquement voire monospécifique avec <i>Haloecnemum strobilaceum</i> comme espèce vedette.
Groupement à <i>Traganum nudatum</i> et <i>Atriplex halimus</i> ou à <i>Erodium glaucophyllum</i> (Bioclimat aride)	<input type="checkbox"/>	La liste floristique se compose de : <i>Traganum nudatum</i> , <i>Atriplex halimus</i> , <i>Erodium glaucophyllum</i> , <i>Hutchinsia procumbens</i> , <i>Limonium echiodes</i> , <i>Limonium sinuatum</i> ssp <i>bonduelli</i> , <i>Limonium thouinii</i> .	Lorsque la texture est grossière et que la salure faible en surface qu'elle augmente en profondeur et que les sols sont structurés, il s'agit d'un élément à profil descendant et avec encroûtement gypseux.

4 - Comment est le site? (Description des caractéristiques écologiques)

4.1 - Caractéristiques écologiques

En arabe lexicque, le terme « Chott » désigne le mot français « bordure ». Dans ce sens, le « Chott » comprend uniquement la bordure verte. Etant donné que seule cette partie intéresse le pasteur, son premier et presque unique utilisateur, la partie de cette même zone humide appelée « Sebkhha », équivalente à lac salé, est automatiquement comprise dans le Chott. Ainsi le Chott inclut toujours une sebkhha, mais le contraire n'est pas vrai. Une Sebkhha n'est qu'une zone salée sans aucune végétation et en général peu intéressante.

Dans ce cas précis, le « Zehrez » serait le synonyme de « Chott ».

Par conséquent, il y a donc, de facto, au moins deux types d'habitats importants :

- 1- le lac salé ou sebkhha ;
- 2- le chott, composé d'une végétation halophile où se rencontrent atriplex, salsola et sulla.

Le cordon dunaire, troisième type d'habitat, se trouve à proximité de cette zone humide, au Sud du Zehrez, il présente une végétation particulière, localisée sur les dunes, qui comprend des formations buissonnantes (Drinn et retam). Alors que sur les microdunes, au niveau des dépressions, se rencontrent des espèces hydrophiles très denses (Joncs, Diss, Phragmites).

Nous pouvons distinguer deux types de végétation : une végétation steppique sur glaciais au voisinage des chotts et une végétation halophyte propre aux chotts. La végétation steppique est souvent sur sols calcimagnésiques à accumulations gypseuses, sur sols peu évolués des oueds afférents ou sur substratum marneux plus ou moins salifères.

Les formations rencontrées sont:

- Les steppes à *Salsola tetrandra* var *villosa* et *Salsola vermiculata* sur alluvions à texture moyenne à fine.
- Les steppes à *Traganum nudatum* et *Thymelaea microphylla* sur glaciais croûtes calcaires ensablées
- Les steppes à *Erodium glaucophyllum* sur sur glaciais à encroûtements gypseux

La présence d'espèces gypseuses ou halophiles, sensus lato, s'explique par la présence d'une nappe plus ou moins proche et/ou l'existence d'une couche géologique marneuse plus ou moins salifère.

4.2 - Quel(s) type(s) de zones humides se trouve(nt) dans le site?

Zones humides continentales

Types de zones humides (code et nom)	Nom local	Classement de l'étendue (ha) (1: la plus grande - 4: la plus petite)	Superficie (ha) du type de zone humide	Justification du Critère 1
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> Q: Lacs salés/ saumâtres/ alcalins permanents		1		Rare
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Lacs >> R: Lacs et étendues d'eau saline/ saumâtre/ alcaline saisonniers/ intermittents		2		Représentatif
Eau saline, saumâtre ou alcaline > Marais et mares >> Ss: Marais/ mares salins/ saumâtres/ alcalins saisonniers/ intermittents		3		Représentatif
Eau douce > Marais sur sols inorganiques >> W: Zones humides dominées par des buissons		4		

4.3 - Éléments biologiques

4.3.1 - Espèces végétales

Autres espèces de plantes remarquables

Nom scientifique	Nom commun	Position dans l'aire de répartition / endémisme / autre
<i>Caroxylon tetrandrum</i>		
<i>Cutandia divaricata</i>		
<i>Enarthrocarpus clavatus</i>		
<i>Frankenia thymifolia</i>		
<i>Helianthemum lippii</i>		
<i>Launaea nudicaulis</i>		
<i>Limoniastrum guyonianum</i>		
<i>Pistacia atlantica</i>	Pistachier de l'Atlas	
<i>Salsola vermiculata</i>		
<i>Thymelaea microphylla</i>		
<i>Traganum nudatum</i>		

4.3.2 - Espèces animales

Autres espèces animales remarquables

Phylum	Nom scientifique	Nom commun	Taille pop.	Période d'est. de pop	%occurrence	Position dans aire de répartition /endémisme/autre
CHORDATA/AVES	<i>Chlamydotis undulata</i>	Outarde houbara				
CHORDATA/MAMMALIA	<i>Gazella dorcas</i>	Gazelle dorcas				

4.4 - Éléments physiques

4.4.1 - Climat

Région	Sous-région climatique
B: Climat sec	BSk: Steppe de moyenne latitude (Moyenne latitude sèche)

4.4.2 - Cadre géomorphologique

a) Élévation minimum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

a) Élévation maximum au-dessus du niveau de la mer (en mètres)

- Bassin hydrologique entier
- Partie supérieure du bassin hydrologique
- Partie moyenne du bassin hydrologique
- Partie inférieure du bassin hydrologique
- Plus d'un bassin hydrologique
- Pas dans un bassin hydrographique
- Côtier

Veillez donner le nom du ou des bassins hydrographiques. Si le site se trouve dans un sous-bassin, indiquer aussi le nom de la plus grande rivière du bassin. Pour un site côtier/marin, indiquer le nom de la mer ou de l'océan.

La superficie du bassin du Zehrez Gharbi est de 5.6 km carrés (Djermoun, 1977). Il s'agit d'une dépression salée des zones arides et semi-arides de grande dimension dont les termes vernaculaires sont représentés par Chotts et Sebkhass. Le bassin versant du Zehrez est endoréique, décomposé en six sous-bassins drainés par les oueds les plus importants qui se jettent tous dans les chotts Zehrez Gharbi et Chergui. La cuvette de Zehrez Gharbi, plus importante que celle Zehrez Chergui situé à proximité, est mieux fermée, sauf à l'Est. L'altitude des affleurements assure, tant au Sud qu'au Nord la recharge de la nappe phréatique qui s'écoule vers l'Est en franchissant un seuil dont la cote se situerait vers l'altitude 700 mètres. En période pluvieuse normale, une couche d'eau de quelques centimètres, saturée en sel recouvre la surface, laissant après évaporation des dépôts de chlorure de sodium, parfois exploitables. Après de fortes pluies, les Chotts peuvent constituer de véritables lacs.

4.4.3 - Sol

Mnéral

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Pas d'information disponible

Les types de sols sont-ils sujets aux changements par suite de changements dans les conditions hydrologiques (p. ex., salinité ou acidification accrues)? Oui Non

Veillez fournir d'autres informations sur les sols (optionnel)

Selon Pouget (1971), les principaux types de sol rencontrés au niveau des deux Zehrez sont :
 - Les sols salés à structures non dégradées :
 Deux grandes catégories de sols sont présentes dans la zone : les sols à caractère salé uniquement (Solontchak calci-magnésiques, Ca, Mg) et les sols salés et sodiques (Solontchak à complexe sodique, Na, Mg).
 - Les sols salés à structure dégradée :
 - Ces sols à alcali sont de type salé et alcali. On distingue deux types de sols en fonction de la salinité :
 - Les sols peu à moyennement salés, avec une conductivité inférieure à 10-15 éhmo/cm qui augmente en surface.
 - Les sols très salés, qui assurent la transition avec les sols à complexe sodique.
 Sols hydromorphes ou sols à gley se trouvent dans les dépressions interdunaires avec une nappe peu salée, superficies restreintes dans les fonds des dépressions lorsque la nappe phréatique est proche.

4.4.4 - Régime hydrologique

Permanence de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Généralement de l'eau permanente présente	
Habituellement de l'eau présente de manière saisonnière, éphémère ou intermittente	

Source d'eau qui maintient les caractéristiques du site

Présence?	Source d'eau prédominante	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimenté par l'eau de surface	<input type="checkbox"/>	Aucun changement

Destination de l'eau

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Alimente l'eau souterraine	Aucun changement

Stabilité du régime hydrologique

Présence?	Changements au moment de la mise à jour de la FDR
Niveaux d'eau fluctuants (y compris marée)	Aucun changement

Ajouter tout commentaire sur le régime hydrologique et ses déterminants (s'il y a lieu). Utiliser cette boîte pour expliquer les sites ayant une hydrologie complexe:

Le réseau hydrographique, organisé en système endoreïque, alimente de nombreuses nappes phréatiques de 1 à 6 mètres de profondeur, et participe à la pédogenèse des sols halomorphes. Dans le bassin du Zehrez Gharbi, on note la présence de plusieurs nappes, toutes plus ou moins salées, 0.2 à 164 grammes par litre, (Pouget, 1971). La salure de ces nappes est en relation directe avec différentes sources d'alimentation et la nature des terrains. Dans la région des Zehrez, les eaux souterraines se présentent sous forme de nappes semicaptives et libres, la plus grande partie étant sous forme libre. Dans le cas des nappes libres, les niveaux d'eau étant liés à la pression atmosphériques remontent librement en réponse à une réalimentation et baissent de même en réponse à une exploitation. Le niveau statique suit globalement la configuration topographique du terrain, cependant, le niveau piézométrique est plus profond dans les zones surélevées des bordures du bassin que dans celles des plaines.

4.4.5 - Régime de sédimentation

Le régime de sédimentation est inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.6 - pH de l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.7 - Salinité de l'eau

Euhaline/Eusaline (30-40 g/l)

(Mise à jour) Changements au moment de la mise à jour de la FDR Pas de changement Augmentation Diminution Inconnu

Inconnu

4.4.8 - Matières nutritives dissoutes ou en suspension dans l'eau

Inconnu

<aucune donnée disponible>

4.4.9 - Caractéristiques de la région environnante qui pourraient affecter le site

Veuillez décrire si, et dans ce cas comment, le paysage et les caractéristiques écologiques de la région environnant le Site Ramsar i) essentiellement semblables ii) significativement différentes différent de ceux du site lui-même:

La région environnante présente une urbanisation ou un développement plus important

La région environnante a une densité de population humaine plus élevée

Dans la région environnante, il y a une utilisation agricole plus intense

La région environnante a des types de sols ou des types d'habitats significativement différents

Décrive d'autres raisons pour lesquelles la région environnante est différente:

Le site est une zone salée nue et chott pour le pâturage et la région voisine présente une culture céréalière vivrière et des petits périmètres de mise en valeur agricole sur financement de l'état.

4.5 - Services écosystémiques

4.5.1 - Services/avantages écosystémiques

Services d'approvisionnement

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Eau douce	Eau pour agriculture irriguée	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Fourrage pour le bétail	Moyen
Produits non alimentaires des zones humides	Autre	Moyen

Services de régulation

Services écosystémiques	Exemples	Importance/Étendue/Signification
Maintien des régimes hydrologiques	Recharge et évacuation des eaux souterraines	Moyen
Protection contre l'érosion	Rétention des sols, sédiments et matières nutritives	Moyen
Prévention des risques	Maîtrise des crues, stockage des eaux de crues	Moyen

Des études ou des évaluations ont-elles été faites de la valorisation économique des services écosystémiques fournis par ce Site Ramsar? Oui Non Inconnu

4.5.2 - Valeurs culturelles et sociales

- i) le site fournit un modèle pour l'utilisation rationnelle des zones humides, démontrant l'application de connaissances et de méthodes traditionnelles de gestion et d'utilisation qui maintiennent les caractéristiques écologiques de la zone humide
- ii) le site a des traditions culturelles exceptionnelles ou des vestiges d'anciennes civilisations qui ont influencé les caractéristiques écologiques de la zone humide
- iii) les caractéristiques écologiques de la zone humide dépendent de l'interaction avec les communautés locales ou les peuples autochtones
- iv) des valeurs non matérielles pertinentes telles que des sites sacrés sont présentes et leur existence est étroitement liée au maintien des caractéristiques écologiques de la zone humide

<aucune donnée disponible>

4.6 - Processus écologiques

<aucune donnée disponible>

5 - Comment est géré le site? (Conservation et gestion)

5.1 - Régime foncier et responsabilités (Administrateurs)

5.1.1 - Régime foncier/propriété

Propriété publique

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Gouvernement fédéral/national	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Autorité locale, municipalité, (sous)-district, etc.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Autre

Catégorie	Dans le Site Ramsar	Dans la zone environnante
Propriétés communes/droits coutumiers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Fournir d'autres informations sur le régime foncier / régime de propriété (optionnel):

Dans la région voisine, des droits d'usage tacites, non encore codifiés par la loi, sont reconnus aux communautés locales. Ils consistent essentiellement en des cueillettes de plantes et en pâturage de bétail. Le cadastre national, en cours d'élaboration, permettra sans doute, une fois achevé, de mieux préciser la nature juridique des terres et établir avec une plus grande précision dans les lois révisées les droits d'usage des riverains propriétaires non titrés d'une partie de ces terres.
 Juridiction territoriale : représentée par l'Etat
 Juridiction fonctionnelle : représentée par le Ministère des Ressources Hydriques.

5.1.2 - Organe de gestion

Indiquer le bureau local / les bureaux locaux de toute agence ou organisation responsable de la gestion du site: Direction des ressources en eau de la wilaya de Djelfa.
Conservation des forêts en ce qui la concerne (partie végétale du site) : District de Hassi Bahbah et Circonscription de Aïn Ouessara

Donner le nom et le poste de la personne ou des personnes responsable(s) de la zone humide: Conservateur des forêts de la wilaya de Djelfa

Adresse postale: Conservation des Forêts de Djelfa, Wilaya de Djelfa, Algérie.

Adresse de courriel: bousba.amer@gmail.com

5.2 - Menaces aux caractéristiques écologiques et réponses (gestion)

5.2.1 - Facteurs (actuels ou probables) touchant défavorablement les caractéristiques écologiques du site

Agriculture et aquaculture

Facteurs qui touchent le site de façon négative	Menace réelle	Menace potentielle	Dans le site	Changements	Dans la zone environnante	Changements
Élevage d'animaux et pâturage	Faible impact	Impact élevé	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun changement

5.2.2 - Statut légal de conservation

<aucune donnée disponible>

5.2.3 - Catégories d'aires protégées UICN (2008)

I Réserve naturelle intégrale

II Zone de nature sauvage: aire protégée gérée principalement pour la protection de la nature sauvage

III Parc national: aire protégée gérée principalement pour la protection des écosystèmes et les loisirs

IV Monument naturel: aire protégée gérée principalement pour la conservation de caractéristiques naturelles spécifiques

V Zone de gestion des habitats/espèces: aire protégée gérée principalement pour la conservation dans le cadre d'une intervention de gestion

V Paysage terrestre/marin protégé: aire protégée gérée principalement pour la conservation du paysage terrestre/marin et les loisirs

VI Aire protégée de ressource gérée: aire protégée gérée principalement pour l'utilisation durable des écosystèmes naturels

<aucune donnée disponible>

5.2.4 - Mesures de conservation clés

Activités anthropiques

Mesures	état
Activités de communication, éducation, sensibilisation et participation	Partiellement appliquées
Recherche	Partiellement appliquées

5.2.5 - Plan de gestion

Ya-t-il un plan de gestion spécifique pour le site? Non

Une évaluation de l'efficacité de la gestion a-t-elle été entreprise pour le site? Oui Non

Si le site est un site transfrontière officiel comme indiqué dans la section Admin. et limites > Localisation du site, y a-t-il des processus de planification de la gestion communs avec une autre Partie contractante? Oui Non

5.2.6 - Plan de restauration

Ya-t-il un plan de restauration spécifique au site? Pas de besoin identifié

5.2.7 - Suivi mis en œuvre ou proposé

Suivi	état
Oiseaux	Appliqué

6 - Document additionnel

6.1 - Rapports et documents additionnels

6.1.1 - Références bibliographiques

ANRH, 1992- Modèle du Chott Chergui. Simulation prévisionnelle. Polycopié, Alger, 12 p.
 ANRH, 1992- Rapport sur la situation actuelle relative à l'exploitation des eaux à partir du complexe aquifère du grand bassin du Chott Chergui. Polycopié n°003/DHYR, Alger, 14 p., 2 cartes, 6 schémas.
 BAIZE ., 1988- Guide des analyses courantes en pédologie .I.N.R.A. Paris ,172 p.
 BOUABDELLAH E ., 1992- La végétation steppique sur sols salés des hautes plaines Sud Algéroises. Composition, structure et production. Thèse Doc., Université Paris Sud, Centre d'Orsay.
 BOUGHANI A ., 1995- Contribution à l'étude de la flore des formations végétales au Sud des monts du Zab. (Ouled Djellal, Wilaya de Biskra). Phytomasse, application, cartographique et aménagement. Thèse Magistère, U.S.T.H.B. Alger. 226 p.
 C.R.B.T , 1978- Rapport phytoécologique et pastoral sur les Hautes plaines steppiques de la wilaya de Saida. Alger., C.R.B.T., 286 p. ronéo+cartes +ann.
 COQUE, 1962- La Tunisie pré-saharienne (étude géomorphologique). Thèse Doc. Es sciences, Faculté des lettres, Paris , 488 p.
 CORNET A et coll ., 1951-1952- Carte géologique de l'Algérie au 1/500 000. Alger. Gouvernement Général de l'Algérie, Direction du commerce, de l'énergie et de l'industrie, Service de la carte géologique.
 CORNET G., 1952- Etude hydrogéologique du bassin fermé des Zahrez Rharbi et Chergui.
 DJELLOULI Y., 1990- Flores et climats en Algérie septentrionale. Déterminisme climatique de la répartition des plantes. Thèse Doct. USTHB, Alger, 262p., Annexes.
 DJERMOUN A., 1977- Etude des ressources en eau de la wilaya de Djelfa, partie Ouest. Thèse ingénieur, INA, Alger, 65 p.
 DUBIEF J., 1953- Essai sur l'hydrologie superficielle au Sahara. SES, Alger, 457 p.
 G.G.A., 1949- Le Chott chergui. Service de la colonisation et de l'hydraulique. Alger.
 GOUSKOV .,1964- Notice explicative de la carte géologique au 1/200 000. Biskra . Serv. Géol. De l'Algérie. Alger ., 1964.13 p.
 HIRCHE A ,1995- Contribution à l'étude de l'apport de l'image satellitaire à l'inventaire cartographique et phytoécologique d'une zone présaharienne. Ces d'Ouled Djellal. Thèse de Magistère, U.S.T.H.B. 220 p+Ann.
 JOURNAL OFFICIEL, 1983- Décret exécutif n° 93-285 du 9 Joumada Ethania 1414 correspondant au 23 novembre 1993 fixant la liste des espèces végétales non- cultivées protégées.
 (voir documents additionnels pour la bibliographie complète)

6.1.2 - Rapports et documents additionnels

i. listes taxonomiques d'espèces de plantes et d'animaux présents dans le site (voir section 4.3)

<3 fichier(s)>

ii. une Description détaillée des caractéristiques écologiques (DCE) (dans un format national)

<no file available>

iii. une description du site dans l'inventaire national ou régional des zones humides

<no file available>

iv. rapports relevant de l'article 3.2

<no file available>

v. plan de gestion du site

<3 fichier(s)>

vi. autre littérature publiée

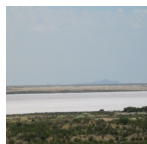
<no file available>

6.1.3 - Photographie(s) du site

Fournir au moins une photographie du site:



Zahrez Gharbi (Conservation des Forêts Djelfa , 13-05-2010)



Zahrez Gharbi (Conservation des Forêts Djelfa , 13-05-2010)



Zahrez Gharbi (Conservation des Forêts Djelfa , 13-05-2010)



Zahrez Gharbi (Conservation des Forêts Djelfa , 13-05-2010)

6.1.4 - Lettre d'inscription et données correspondantes

Lettre d'inscription

<no file available>

Date d'inscription 2003-06-04